



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le samedi 18 juillet 2020, les membres du Conseil municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Madame SIARD Chantal (membre la plus âgée) à 11 heures – **salle de la Tuilerie (public limité compte tenu des mesures relatives à la situation sanitaire)**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant le 13 juillet 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, CHOLIERE Christine, SCEATS Fabienne, CASTILLE Sandrine, JEANVOI Nicole et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, SAVARY Yannick, LIGAUD Guy, BOISSEAU William, MERLET Pascal, COLLIN Alexis et ERTEL Sébastien.

Monsieur DOREAU Florent, Maire sortant, fait l'appel des conseillers municipaux, les déclare installés dans leurs fonctions et passe la présidence à la doyenne d'âge : Madame SIARD Chantal.

Cette dernière vérifie le quorum.

Madame BARRANGER Nathalie, est désignée secrétaire de séance.

Madame CHOLIERE Christine et Monsieur ANTIGNY Frédéric sont désignés assesseurs.

La doyenne procède alors à la lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-5 et L. 2122-7 du C.G.C.T. relatifs au mode de scrutin de l'élection du Maire.

1. Election du Maire

Monsieur VAILLANT Frédéric est seul candidat.

Vote à bulletin secret.

Monsieur DOREAU Florent, Maire sortant, recueille le vote de chaque conseiller municipal.

Le dépouillement est réalisé par ce dernier accompagné des deux assesseurs (**13 voix « POUR » et 2 « BLANCS »**).

Monsieur VAILLANT Frédéric est donc élu Maire.

Il prend immédiatement ses fonctions.

Une délibération est prise à 13 voix « POUR » et 2 « BLANCS » pour approuver cette élection.

Monsieur le Maire prend la parole et remercie :

- les Chambourgeois pour leur mobilisation lors de ces élections du 12 juillet 2020,
- Monsieur COURAUD Laurent pour son implication sur la commune depuis de nombreuses années,
- Monsieur DOREAU Florent et son équipe pour avoir préservé la commune d'une mise sous-tutelle de la Préfecture dans l'attente de nouvelles élections,

et souhaite la bienvenue à Monsieur ERTEL Sébastien et Madame KLIMZACK Maggy au sein du conseil municipal.

Puis, il poursuit l'exécution de l'ordre du jour.

2. Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire informe les membres que le nombre des adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

En conséquence, 4 postes d'adjoints au Maire peuvent être créés.

Monsieur le Maire propose d'en créer 3 et soumet cette décision au vote.

Une délibération est prise à l'unanimité pour valider cette décision.

3. Election des adjoints au Maire

La liste de Madame BARRANGER Nathalie est la seule candidate (Madame BARRANGER, Monsieur ANTIGNY Frédéric et Madame SIARD Chantal).

Vote à bulletin secret

Monsieur DOREAU Florent, Maire sortant, recueille le vote de chaque conseiller municipal.

Le dépouillement est réalisé par ce dernier accompagné des deux assesseurs (13 voix « POUR » et 2 « BLANCS »).

La liste de Madame BARRANGER est élue à 13 voix « POUR » et 2 « BLANCS ».

Une délibération est prise à 13 voix « POUR » et 2 « BLANCS » pour entériner ces nominations.

4. Lecture de la charte de l'élu local

Monsieur le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local.

La séance est clôturée à 11 h 35.

Date du prochain conseil municipal : mercredi 29 juillet 2020 à 20 h 00